



S'IMPLIQUER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION SOMMEIL

L'organisme sans but lucratif Fondation Sommeil a un fonctionnement qui se veut démocratique. Voilà pourquoi notre conseil d'administration (CA), composé de 7 membres, est élu par l'assemblée générale annuelle (AGA) – instance formée de tous les membres de la Fondation Sommeil se réunissant une fois par année-. Le mandat du CA est de voir à ce que la mission de l'organisme soit la mieux servie.

Plus concrètement, le CA se réunit une fois par mois. Les rencontres sont d'une durée d'environ deux ou trois heures, en soirée ou en fin de semaine. L'ordre du jour des réunions regroupe des sujets touchant à la mission et aux orientations de l'organisme. Les questions administratives font aussi partie des points à l'ordre du jour. On peut retrouver par exemple suivi des projets en cours de l'organisme. Toutes ces questions sont discutées en gardant en tête ce pour quoi l'organisme a été mis sur pied, soit l'information et le soutien des personnes touchées par un trouble du sommeil.

En devenant membre du CA, on peut être sollicité en dehors des réunions régulières. Par exemple, à siéger sur un comité spécial (ex. : 27^e anniversaire, communications, révision des règlements généraux) ou encore participer à des rencontres spéciales.

La préparation des réunions se fait habituellement sur la base de lecture de documents, articles ou autres. La participation aux échanges et réflexions sont au centre de la contribution des administrateurs. Il n'est pas obligatoire d'être atteint d'un trouble du sommeil pour être membre du CA, mais il est quand même idéal d'être concerné d'une façon ou d'une autre par les troubles du sommeil ou d'en connaître un peu les tenants et aboutissants ou de connaître la Fondation Sommeil.

Les mandats proposés sont d'une durée de deux ans, mais l'on peut démissionner en tout temps. Des formations d'appoint peuvent être offertes aux membres afin de les outiller à mieux remplir leurs fonctions. Une lecture vous sera fortement recommandée si vous souhaitez vous impliquer, afin de mieux comprendre les rôles des administrateurs au sein du CA.

Enfin, Pour être admissible à un poste au conseil d'administration, les candidats s'engagent à respecter, et ce, tout au long de leur mandat, se terminant à l'Assemblée générale annuelle 2019, les exigences suivantes :

- Être un membre en règle de Fondation Sommeil ;
- Assister aux 4 réunions et aux ateliers de formation. Advenant trois (3) absences consécutives non motivées, l'administrateur pourrait se voir démunir de ses fonctions au sein du Conseil ;
- Ne pas être une personne physique qui a été déclarée coupable d'une infraction à caractère pénal et criminel, en lien avec la charge occupée ou qui va à l'encontre des valeurs véhiculées par Fondation Sommeil ;
- Respecter et s'assurer du respect des règlements généraux du conseil d'administration¹ Advenant le non-respect d'un règlement général du conseil d'administration de Fondation Sommeil, des sanctions pourraient s'imposer, et ce, dépendamment de la gravité du délit;
- Faire preuve d'intégrité et de transparence dans ses fonctions.

Voilà qui fait le tour de l'implication au sein du CA de la Fondation Sommeil. Si vous avez d'autres questions à ce sujet, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Le plus important demeure la motivation à poursuivre la mission de la Fondation Sommeil !

Les règlements généraux sont disponibles sur demande. Veuillez contacter, sans tarder, Marie-Nancy Pierre pour Fondation Sommeil, au (514) 522-3901 ; marie-nancy@fondationsommeil.com pour recevoir un exemplaire.



BULLETIN DE MISE EN NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014

À être retourné à l'attention du président du CA via : info@fondationsommeil.com ou à remettre en main propre d'un-e des employé-e de la Fondation Sommeil, accompagné de votre curriculum vitae.

« Par la présente, je pose ma candidature à titre d'administratrice/teur de la Fondation Sommeil pour une mandat de deux (2) ans. Conformément aux règlements généraux, je comprends que je pourrai démissionner en tout temps.

Nom, prénom et adresse :

Courriel :

Voilà en quoi je suis concerné-e par les troubles du sommeil ou la Fondation Sommeil :

Mes motivations pour devenir administrateur de la Fondation Sommeil :

Signature _____

Date : _____

En pièce jointe, mon curriculum vitae

Candidature appuyée par les deux membres en règle suivants :

Signature : _____

Signature : _____